

Constituez votre équipe, défendez vos couleurs,

Avec vos clients, vos partenaires,

participez

à la 2^{nde} édition du

***Grand défi
24 heures de karting***

29-30 mai 2010

*Circuit de Cormeilles-en-Vexin
Racing Kart de Cormeilles*

Aérodrome de Pontoise - 95650 Boissy L'Aillerie
tél : 01 30 73 28 00 - Fax : 01 30 32 62 59

www.rkc.fr

sur kart 4T/390 cm³

LE MOT DU PRESIDENT SUR LES RESPONSABILITES DU RKC

Ce n'est pas parce que nous sommes passionnés de sport mécanique que nous ne devons pas nous sentir responsables de notre environnement, ou ne pas nous soucier des autres.

Président du Syndicat National du Karting, qui regroupe environ 3000 emplois et 400 pistes de karting en France, j'ai notamment fait disparaître les moteurs à air trop bruyants et polluants afin de les remplacer par des moteurs à refroidissement liquide, beaucoup moins énergivores et plus silencieux.

Participant à l'élaboration de nouvelles normes de sécurité et environnementales à l'Afnor en liaison avec la préfecture de police, la FFSA, des médecins, d'autres spécialistes et mes collègues, j'ai avec résolution orienté techniquement le kart vers un moteur beaucoup plus respectueux de l'environnement.

Le RKC remplace peu à peu ses karts 2 temps par des 4 temps à injection et pot catalytique.

Un parc de 25 karts expérimentaux tourne régulièrement sur nos pistes depuis un an avec la participation de « SODIKART », 1er constructeur mondial de karting situé à Nantes.

Ces karts, équipés d'un moteur à injection à boîtier programmable en fonction des carburants (essence pauvre E1 ou Ethanol) ont pour but de diminuer l'émission de CO₂ et le nombre de décibels, ont été exploités et mis au point par notre ingénieur depuis 12 mois.

Le travail est validé, et ces karts commencent à remplacer les anciens modèles 2 temps beaucoup plus polluants et bruyants.

Nous utilisons majoritairement des pneumatiques sans carcasse métallique, à base de nylon recyclable, plus économiques et provoquant moins de crissements.

Nous faisons tourner plusieurs karts en bio éthanol, carburant qui remplacera l'essence probablement dans 2 ans. Nous avons testé les karts électriques que nous jugeons pour l'instant dangereux, car trop lourds. Dangereux aussi pour le personnel de piste puisque silencieux, et surtout d'un rendement très médiocre en terme énergétique (très voraces en courant électrique et d'autant plus polluants à la source).

Le développement de nouvelles batteries, dont nous allons commencer les essais en 2010, nous permettra je l'espère, de concrétiser cette expérience et de mettre en application ces nouvelles technologies dans les cinq prochaines années.

Sur le site, nous n'utiliserons pratiquement plus de graisse, les chaînes étant remplacées par des courroies sur la plupart de nos karts, sauf pour les karts puissants.

Nos aires de lavage et de stationnements sont équipées de bacs dégraisseurs depuis 10 ans.

Nos vidanges se faisant par machine à aspiration, l'huile stockée dans un bac protégé est collectée 6 fois par an par une société spécialisée.

Fabriqués avec des tubes 25 cd4s de qualité aviation, tous nos karts sont recyclables à plus de 95%.

Nous sommes équipés d'une station service avec cuve à double parois enterrée et d'un détecteur de fuite.

Les karts de clients ne satisfaisant pas aux dernières normes précitées se voient dans l'interdiction de rouler au RKC.

Non seulement le RKC reste une référence en France, mais nous sommes fiers, même avec les moyens limités d'une petite PME de 30 personnes, de suivre l'exemple de grands groupes en matière de développement durable.

C'est aussi pour cette raison que nous gardons la confiance des grandes sociétés françaises qui organisent leurs séminaires dans nos locaux, autour d'une course de kart ou d'une école de pilotage afin de donner à leurs collaborateurs les moyens techniques de mieux maîtriser leurs véhicules de tous les jours, dans un cadre très ludique et sécurisant.

Nos valeurs sont le sport, l'apprentissage à la conduite, le développement des synergies au sein d'un groupe, d'une manière très dynamique grâce à la magie d'un petit engin (le karting) sans aucune concurrence au niveau de la sécurité, de l'économie et de l'apprentissage à la conduite pour les jeunes comme les moins jeunes.

Quant au bilan écologique, en termes de sport mécanique, il n'y a actuellement aucun équivalent au karting. Mais cela ne nous affranchit pas, comme toute entreprise responsable, de continuer à travailler et à développer ces points essentiels.

Sportivement.

ECOLOGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Normes des karts

Chacun des karts utilisés par la RKC est issu d'un développement particulier et est conforme aux normes AFNOR mises en place par la Fédération Française du Sport Automobile en collaboration avec le constructeur.

Moteurs

Les moteurs Honda utilisés bénéficient des normes et garanties du système antipollution mis en place par Honda. Ils sont équipés du nouveau processus anti-polluant conformes aux normes US et Canadiennes. Nous vous communiquons en annexe l'ensemble des moyens mis en place afin de réduire les émissions des moteurs :

- Modules de contrôle du moteur
- Recyclage des vapeurs de carburant
- Régulateur de carburant
- Pot catalytique...

Toutes les pièces moteur accompagnant les systèmes anti-polluants sont garanties par le constructeur pour deux années.

Rejet

Le rapport de Kyoto de 2000 visant à fixer des normes d'émission de gaz à effets de serres ne concerne principalement les véhicules automobiles et sont calculés pour les valeurs de CO en g/km. (1ppm = 24.02g/km) Pour les moteurs de karts, ceux-ci sont assimilés à la catégorie agriculture qui représente 2% des émissions de CO.

Le calcul d'émission tient compte de la consommation moyenne, de la puissance et de la cylindrée des moteurs. Pour les moteurs de karts, les Honda utilisés sont des 390cc (à comparer aux moteurs de voiture qui sont des 2000cc en moyenne).

La consommation moyenne est de 3.75l/heure soit 5.6L/100 km.

Puissance 9.3kw

Emissions:

HC + Nox Monoxyde d'Azote	9.42g/kw
Nox	5.65g/kw

Selon le calcul ETC pollution Forms répondant aux normes canadiennes

	Applicable par véhicule Canadan or US standard Moteur 390cc Honda	Moteur 390cc Honda
Carbon Monoxyd	300	46.5
Nox + THC g	12	1.86
Estimated CO2	none	0.07

ECOLOGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Recyclage des produits

Depuis de nombreuses années les rejets sont traités dans le cadre de programme de recyclage. Les huiles et essences usagées sont stockées dans des cuves individualisées et sont récupérées par des partenaires en vue de leur recyclage ou destruction dans des centres ad hoc. Des bordereaux de retraitement sont transmis lors de chaque opération à notre société.

Les produits de nettoyage présents dans les fontaines d'ateliers ont été remplacés en 2005 par des produits lessiviels et eau en remplacement des traditionnels produits solvants. Leur évacuation et leur retraitement font l'objet de contrats annuels.

Motorisations

Un nouveau programme concernant les moteurs deux temps a été mis en place afin de fabriquer un moteur parfaitement adapté aux conditions de traitement et émissions. L'allumage électronique, l'optimisation des pots catalytiques, l'abaissement des consommations de carburant ont été les vecteurs principaux du développement. Le RKC, par l'intermédiaire de son partenaire constructeur participe activement à ces chantiers De nouveaux moteurs 4 temps permettant l'utilisation de carburants verts remplacent les machines deux temps depuis le 15 février 2009. me concernant les moteurs deux temps a été mis en place afin de fabriquer un moteur parfaitement adapté aux conditions de traitement et émissions. L'allumage électronique, l'optimisation des pots catalytiques, l'abaissement des consommations de carburant ont été les vecteurs principaux du développement. Le RKC, par l'intermédiaire de son partenaire constructeur participe activement à ces chantiers De nouveaux moteurs 4 temps permettant l'utilisation de carburants verts remplacent les machines deux temps depuis le 15 février 2009.

Esprit et Reglement

Le Grand Défi-24 Heures de karting est une course organisée par la Société Racing Kart de Cormeilles (RKC) sur sa piste de 1 200 m. La course se déroule du samedi 29 au dimanche 30 mai 2010 sur le circuit de Cormeilles-en-Vexin (95650 Boissy L'Aillerie).

Le Grand Défi-24 Heures de karting est une rencontre amicale et sportive, réservés aux entreprises. Elle doit rester pour tous les participants dans le cadre de l'amateurisme.

La capacité d'accueil du Grand Défi-24 Heures de karting est de 40 équipes.

Chaque équipe doit être constituée de 5 à 10 collaborateurs. Les pilotes devront être âgés au minimum de 16 ans et pour les mineurs être titulaire d'une licence de Karting (compétition/loisirs) à jour et d'une autorisation parentale.

Chaque équipe désigne dès son inscription son Team-Manager (TM), responsable de l'équipe et seul interlocuteur vis-à-vis de la société RKC. Celui-ci transmet à ses équipiers toutes les informations transmises par la Société RKC.

Il est recommandé aux pilotes de se munir de chaussures montantes (type baskets), de gants et de vêtements chauds pour la nuit.

Cette épreuve est réservée aux personnes aptes physiquement et médicalement à la pratique du kart de loisir.

Les équipes inscrites s'engagent à respecter ce règlement, et respecter les consignes de sécurité de course définies par les responsables du circuit et de à participer au Grand Défi-24 Heures de karting avec fair-play et esprit sportif.

La consommation d'alcool est rigoureusement interdite dans l'enceinte du circuit pour toutes les équipes inscrites à cette compétition pendant les essais libres, les essais chronométrés et la course.

Le RKC met à disposition de l'ensemble des équipes un matériel mono moteur de 390 cm³. Les karts sont tirés au sort avant le début de la manifestation, à l'issue du briefing de présentation. Les performances de tous les karts sont déclarées identiques par le constructeur. Aucune réclamation n'est prise en compte concernant le rendement particulier d'un kart. Les réglages des karts étant tous identiques, aucune modification de quelque nature que ce soit n'est autorisée sous peine d'exclusion immédiate et définitive de l'équipe sans remboursement des droits d'engagements. Aucune réclamation sur l'état du kart ne peut être prise en compte au-delà des essais libres.

Aucune intervention sur les moteurs (carburateurs et embrayages inclus) n'est autorisée durant l'ensemble de l'épreuve. Seuls, les techniciens du RKC sont habilités à procéder à une réparation ou un éventuel réglage. A la première intervention constatée d'une équipe, celle-ci est immédiatement exclue de l'épreuve sans remboursement possible des droits d'engagement.

Chaque équipe dispose d'un train de pneus neufs slick (les pneus pluie ne sont pas autorisés). Celui-ci est monté sur le kart avant le départ. Les pressions de gonflage sont réalisées au départ par l'organisateur mais peuvent être vérifiées par les mécaniciens du RKC.

Les mécaniciens du RKC sont les seules personnes habilitées à intervenir techniquement sur les karts. Pendant une réparation, seul, le pilote en course peut se trouver dans la zone de réparation. Le TM est également autorisé à venir se renseigner sur la nature de la panne mais ne peut rester auprès de son pilote.

L'accès à la piste est uniquement accessible aux pilotes en roulage et à l'organisation. En cas de panne sur la piste, le pilote a l'obligation de ranger son kart hors trajectoire et de rester auprès de celui-ci. Seule, l'Assistance Officielle du RKC est autorisée à dépanner ou récupérer un kart immobilisé.

Les essais libres et qualificatifs :

La participation aux briefings et à ces essais est obligatoire pour tous les pilotes.

Le format des essais est calqué sur celui de la formule 1

La première séance d'essais (Q1) dure 90 minutes. A l'issue de cette session, elle permet de déterminer la grille de départ de la 21^{ème} à la dernière place. Les 20 première équipes seront conservées pour la seconde séance de qualification (Q2).

Celle-ci est de 15 minutes et sert à déterminer les places de la 11^{ème} à la 20^{ème} place.

Les 10 meilleures équipes seront conservées pour la dernière séance (Q3) de 15 minutes qui déterminera les 10 premières places de la grille.

La Course :

Pendant toute la durée de la course, le classement est transmis sur écran dans les stands et à la Tour panoramique.

17 changements de pilotes, soit 18 relais, sont imposés et contrôlés par les responsables du circuit ainsi qu'un cumul de 5h30 de roulage par pilote maximum.

Panneautage/relais/arrêt au stand :

Chaque équipe dispose d'un panneau avec son numéro de kart. Il est conseillé d'apporter un panneau supplémentaire pour la transmission d'information au pilote (position, chrono...). Chaque équipe détermine sa propre stratégie de course et le moment pour effectuer ses changements de pilotes. Ces changements doivent s'effectuer devant le stand de l'équipe et en aucun cas au niveau de l'Assistance Technique ou de l'aire de ravitaillement.

Nouveautés 2010 : le temps de passage dans les stands est chronométré. **Le temps entre la borne d'entrée et de sortie ne doit pas être inférieur à une minute. Dans ce cas, l'équipe écoperait d'un tour de pénalité.**

Ravitaillement :

Les ravitaillements sont assurés exclusivement par l'Assistance Technique à l'entrée des stands. Aucun changement de pilote ne peut s'effectuer dans la zone de ravitaillement.

Arrêt imprévu de l'épreuve :

Pour une raison ou une autre (accident, condition météo trop difficile, décision du Directeur de Course...), l'organisateur peut décider d'arrêter ou de neutraliser la course. Dans ce cas, le PACE-CAR intervient sur le circuit et chaque pilote en course doit alors figer sa position derrière le PACE-CAR qui continue de rouler lentement le temps jugé nécessaire par la Direction de Course (DC). Tout dépassement pendant cette période entraîne les pénalités prévues. L'arrêt au stand est autorisé. La course reprend son rythme initial dès que le PACE-CAR s'efface de la piste. En cas de conditions impraticables, les concurrents sont arrêtés. Le classement est alors effectué par addition des deux parties de la course. Quelque soit le temps de l'interruption, la durée de la course reste maintenue à 24 heures.

Sécurité

Discipline de course :

Le fair-play et la convivialité des pilotes doivent rester les éléments essentiels de cet événement. Le résultat et l'esprit de compétition ne doivent pas faire oublier ces premières valeurs tant sur la piste que sur l'ensemble du site. Dans cet esprit, le TM est non seulement responsable du comportement de ses pilotes, mais également de celui de ses accompagnateurs.

Chaque pilote est responsable de son matériel et à ce titre, de ses actes : il doit rester maître de son véhicule.

Tout accrochage volontaire peut donner lieu à une exclusion immédiate des protagonistes par la DC. En cas de comportement antisportif constaté par la DC, seule juge en la matière, les pénalités sont appliquées sans recours possible.

Tout concurrent qui prend le départ du Grand Défi-24 Heures de karting doit souscrire sans réserve aucune au présent règlement. Chaque TM est tenu de s'en assurer. Chaque participant doit se conformer au code sportif et obéir strictement aux drapeaux qui lui sont présentés pendant la durée de l'épreuve ainsi qu'aux injonctions de la DC.

Les pénalités :

Des sanctions seront prises à l'encontre des pilotes dont la conduite sera jugée agressive et dangereuse pour les autres pilotes pendant les essais libres, les essais chronométrés ou la course : avertissement, arrêt immédiat ou exclusion du pilote, des essais ou de la course selon la gravité de sa conduite, ou en cas de récidive. Toutes fautes réalisées par les concurrents, tant sur la piste (mauvais comportement, accrochages, non respect des drapeaux...) qu'en dehors (vitesse excessive dans les stands...) sont sanctionnées par les Commissaires du RKC. Leur bonne foi et leur connaissance de la course ne peuvent être contestées.

Le passage par les stands dans le cas d'un Stop and Go sera comptabilisé et fait partie des 17 passages aux stands obligatoires.

Les pénalités sont indiquées sur la piste par un Commissaire de Piste :

Le kart pénalisé est averti par un drapeau noir accompagné du numéro du kart concerné. Le pilote doit rentrer obligatoirement au tour suivant et se rendre directement dans la zone de Stop and Go où il est immobilisé sur une durée allant de 30 secondes à 3 minutes selon la gravité de la faute. Aucun changement de pilote ne peut être effectué pendant la durée d'une pénalité, cependant, un comportement antisportif ou une récidive peut entraîner de la part de la DC l'exclusion du pilote.

L'ensemble des pénalités évoquées est appliqué de la manière suivante :

- Faute légère : vitesse excessive dans les stands, accrochage, présence d'un accompagnateur sur la piste...
- Faute grave : accrochage important, non-respect des drapeaux, refus de pénalité, récidive d'une faute légère...
- Faute lourde : comportement dangereux, absence de respect, récidive d'une faute grave...

La DC est seule juge de la gravité des fautes et des pénalités à appliquer.

Les drapeaux :

- Le drapeau jaune : Il signale un danger, il faut ralentir et il est strictement interdit de doubler. Ce drapeau peut signaler un danger grave : tenez-vous prêt à stopper.
- Le drapeau noir : accompagné de son numéro, le pilote doit s'arrêter soit pour une défaillance technique soit pour une pénalité.
- Le drapeau rouge : il signale un accident sur la piste, ralentissement, arrêt immédiat de la course.

Tous les participants déclarent souscrire, sans aucune réserve, à ce règlement.

Les éventuelles sanctions (pénalités, déclassement, exclusions...) prises à l'encontre d'une équipe par la Direction de Course assistée des commissaires de piste sont appliquées sans recours possible.

En cas de litige, seule la Direction de Course est compétente pour en assumer l'arbitrage.

> Clôture des inscriptions aux 24 Heures de karting :

> Dès que le nombre d'inscriptions validées* est atteint

> au plus tard le 19 mai 2010

***validées : règlement effectué dans son intégralité (détail page suivante « La participation financière »)**

Participation financière

La participation financière s'élève à 2 690 € TTC
L'hébergement n'est pas inclus dans ce prix

Cette participation comprend :

- l'exclusivité totale du circuit, l'accueil des participants et l'organisation de la course avec l'équipe complète de la Société RKC (directeurs de course, commissaires de piste, mécaniciens, commentateur et hôtesse),
- la mise à disposition pour chaque équipe d'un stand équipé d'un moniteur TV permettant de suivre le classement en permanence et en temps réel,
- la mise à disposition de 2 casques, de 2 combinaisons et de 2 tenues pluie par équipe,
- la mise à disposition des karts et l'assistance technique complète,
- mise à disposition d'un lieu de repos dans l'enceinte du circuit,
- la couverture médicale permanente (médecins, ambulance, masseurs...),
- la restauration pour les équipes, du samedi 30 mai et du dimanche 31 mai (petit-déjeuner, déjeuner et dîner du samedi, petit déjeuner, cocktail déjeunatoire de clôture du dimanche).

Chaque équipe devra établir deux chèques libellés à l'ordre du RKC : le premier d'un montant de 1 000€ qui sera encaissé à l'inscription et le second de 1 690€ qui sera mis en banque le lendemain de la course. Ces chèques devront être envoyés avec sa fiche d'inscription dûment remplie au RKC au plus tard avant le mercredi 19 mai 2010. Sans ces chèques, l'inscription de l'équipe ne pourra être validée. Elle sera annulée au profit d'une équipe inscrite sur liste d'attente.

Le RKC se réserve le droit d'annuler la manifestation si le nombre d'équipes inscrites est inférieur à 20. En cas d'annulation, les chèques d'acompte seront retournés. Les chèques d'acompte seront également retournés dans le cas où une équipe annule son inscription.

Séances d'entraînement :

Le RKC propose aux équipes qui souhaitent s'entraîner sur place un tarif spécial sur la piste de 1 200 m sur des karts 4T 270 ou 390 cm³. Renseignez-vous après du circuit.

Circuit de Cormeilles-en-Vexin

Racing Kart de Cormeilles - Aérodrome de Pontoise - 95650 Boissy L'Aillierie

Isabelle DABONNEVILLE / Jean Marie BELLENGE

E-mail : commercial2@rkc.fr , commercial3@rkc.fr

Tél. : 01 30 73 28 00

Fax : 01 30 32 62 59

Toutes les infos sur : www.rkc.fr

Le programme

Samedi 29 mai 2010 :

- **7h 30** : accueil des équipes, petits-déjeuners, remise des combinaisons, des casques et des bracelets.
- **9h** : briefing des pilotes, informations sur le déroulement du week-end, consignes de sécurité et présentation du matériel.
- **9h30** : Essais chronométrés.
Q1 : 1 heure 30 . Q2 : 15 minutes . Q3 : 15 minutes.
- **12h30** : DEPART DE LA COURSE
17 changements de pilotes - soit 18 relais - obligatoires contrôlés par les responsables du circuit
5h30 de roulage maximum par pilote
- **19h** : ouverture du buffet.

Dimanche 30 mai 2010

- **7h/10h** : ouverture du petit-déjeuner.
- **12h 30** : ARRIVEE DE LA COURSE, podium, proclamation des résultats

La restauration

Vous pouvez inviter votre famille, vos amis, vos partenaires à déjeuner ou dîner pendant le Grand Défi-24 Heures de karting. Commandez le nombre de repas supplémentaires que vous souhaitez dès votre inscription. (Renseignements auprès du circuit)

Circuit de Cormeilles-en-Vexin

Racing Kart de Cormeilles - Aérodrome de Pontoise - 95650 Boissy L'Aillerie

Isabelle DABONNEVILLE / Jean Marie BELLENGE

E-mail : commercial2@rkc.fr , commercial3@rkc.fr

Tél. : 01 30 73 28 00

Fax : 01 30 32 62 59

Toutes les infos sur : www.rkc.fr

Fiche d'inscription

1) Nom, Prénom (Team manager) :
Société :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tel Bureau : Tel Portable : e-mail :
Date : Fait à : Signature :

2) Nom, Prénom : _____
Société : _____

3) Nom, Prénom _____
Société : _____

4) Nom, Prénom : _____
Société : _____

5) Nom, Prénom : _____
Société : _____

6) Nom, Prénom : _____
Société : _____

7) Nom, Prénom : _____
Société : _____

8) Nom, Prénom : _____
Société : _____

9) Nom, Prénom : _____
Société : _____

10) Nom, Prénom : _____
Société : _____

Options: Pack hôtel (2 chambres + navettes) : ____x 130€ = ____
Déjeuner supplémentaire samedi midi : ____x 17,50€ = ____
Dîner supplémentaire samedi soir ____x 17,50€ = ____

Aucune inscription ne sera prise en compte sans cette fiche d'inscription dûment remplie, datée et signée, accompagnée de 2 chèques représentant le montant total de l'inscription.

Signature du Team Manager
(qui a pris connaissance du dossier et en approuve les termes)

**Retournez cette fiche d'inscription dûment remplie le plus rapidement possible
et au plus tard avant le mercredi 19 mai 2010 à :**

**Racing Kart de Cormeilles
Le grand Défi 24 heures de karting
Aérodrome de Pontoise
95650 Boissy L'Aillerie**